

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 4 OCTOBRE 2006

Point sur le dossier sécurité *Rapporteur : Alain ROMANDEL*

Après avoir fait le point, comme chaque mois, sur le dossier des dégradations enregistrées en septembre, M. ROMANDEL a évoqué le contact récent avec le Lieutenant Colonel MICHEL, commandant le groupement de gendarmerie de Seine et Marne et la société SNI, chargée de la construction de la future caserne de gendarmerie d'Othis, pour l'élaboration du dossier de préfiguration de l'équipement. Alain ROMANDEL a salué par ailleurs l'arrivée du Major SCHAFFER commandant la brigade de gendarmerie, en lui souhaitant plein et entier succès dans ses fonctions.

Motion sur la baisse des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales

Rapporteur : Martial GELINAT

Déplorant la baisse chronique des dotations de l'Etat qui manifeste une volonté sournoise de faire supporter aux collectivités locales la nécessaire maîtrise des dépenses publiques, la Municipalité a réclamé un effort en faveur des communes qui, à l'instar d'Othis, disposent de faibles ressources, a sollicité ensuite le réexamen des dossiers d'Othis dans le cadre de la répartition de l'enveloppe DGE 2006 et demandé enfin la pérennisation du contrat de croissance et de solidarité.

Finances

Approbation d'une convention avec la Communauté de Communes de la Plaine de France, portant reversement d'une subvention au budget eau potable au titre de l'année 2006 *Rapporteur : Alain ROMANDEL*

Le Conseil Municipal a approuvé le reversement au titre de l'année 2006 d'une subvention au budget eau potable de la Communauté de Communes de la Plaine de France. Cette disposition concerne l'ensemble des communes de la Communauté de Communes de la Plaine de France. M. ROMANDEL a rappelé que la dotation de solidarité communautaire versée par la Communauté de Communes à Othis depuis sa création en 2004, était en progression de 155 %.

Marchés publics

Marché de chauffage – Avenant n°3 *Rapporteur : Michel QUERREC*

Un avenant n° 3 au marché d'entretien des installations de chauffage des bâtiments a été passé, afin de tenir compte de la disparition de certains indices de prix décidée par la Direction Départementale de la Concurrence, Consommation et Répression des Fraudes.

Reconstruction de l'école primaire des Huants – Lot n° 2 (VRD) – Avenant n° 2

Rapporteur : Michel QUERREC

Suite à la Commission d'Appel d'Offres du 18 septembre 2006, qui a donné un avis favorable, le Conseil Municipal a adopté un avenant n° 2 au Lot n° 2 (VRD) du marché de reconstruction de l'école primaire des Huants pour un montant de 11 623,30 € H.T. avec l'entreprise Jean LEFEBVRE.

Vie scolaire

Approbation de la convention passée avec la ville de Dammartin-en-Goële, portant participation aux frais de scolarité de la CLIS

Rapporteur : Catherine BERNASZUK

Le Conseil Municipal a approuvé une convention avec la ville de Dammartin-en-Goële concernant 4 élèves d'Othis scolarisés en Classe d'Intégration Scolaire à l'école primaire Henry Dunant à Dammartin-en-Goële.

Vie associative

Subvention exceptionnelle à l'association « le Club de l'Amitié » pour l'organisation du 15^{ème} Festival des Anciens

Rapporteur : Christian DOMENC

Une subvention d'un montant de 250 € a été octroyée à l'association « le Club de l'Amitié » pour l'organisation du 15^{ème} festival des anciens par la commune de Monthyon.

Informations diverses

- **Inscriptions sur les listes électorales** en mairie jusqu'au 31 décembre 2006

- **La crèche associative cantonale « les P'tits Loups »**

M. ROMANDEL a indiqué au Conseil que la Communauté de Communes de la Plaine de France avait immédiatement réagi à l'annonce de la fermeture de la crèche en le mandatant pour explorer deux pistes de travail : la création d'un relais d'assistantes maternelles sur Othis ; la poursuite des activités d'une crèche familiale intercommunale sous un nouveau support associatif à déterminer. Il a indiqué par ailleurs avoir immédiatement informé les familles et le personnel de ces dispositions (lettre du 29 septembre 2006).

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL
MERCREDI 22 NOVEMBRE 2006**